



Elena Marton Küttel, mai 2010

Mesurer l'activité de réassurance, le cas suisse

Les premières compagnies d'assurance suisses naissent au XIX siècle ; certaines existent encore sous leur nom d'origine, d'autres ont disparu, d'autres encore se sont regroupées pour former des groupes d'assurances à statut international. Ces importantes mutations au cours du temps ont permis au secteur de l'assurance de compter parmi les branches économiques qui se sont le plus développées ces dernières années. Ainsi, en ne tenant compte que des compagnies d'assurance et réassurance privées soumises à la surveillance de la FINMA¹, fin 2008 ce secteur comptait 218 entreprises pour un volume global de primes brutes émises de 100 milliards de francs suisses², alors que le PIB à prix courants de la Suisse en cette même année se montait à 521 milliards de francs³.

Parmi ces compagnies on dénombre 70 institutions de réassurance, dont 25 sont des réassureurs dits professionnels, les autres sont des captives de réassurance. Toutefois, les assureurs directs jouent également un rôle important dans le domaine de la réassurance, car nombreuses sont les compagnies d'assurance directe qui fournissent également des couvertures de réassurance : on parle dans ce cas d'affaires de réassurance active.

Un simple coup d'œil sur les chiffres du tableau 1 permet de constater l'importance du secteur de la réassurance: les primes brutes annuelles de réassurance dépassent actuellement les 48 milliards de francs, dont 30 milliards sont émises par les institutions de réassurance professionnelles et les captives de réassurance (réassureurs), le reste étant le fait des assureurs directs⁴. La dynamique du développement de cette branche, qui dépasse systématiquement celle des assureurs directs, est également digne de remarque. Les fonds propres des réassureurs, en hausse de 14% par an en moyenne depuis 2000, représentent plus de 40% des fonds propres de l'ensemble des entreprises d'assurance soumises à la surveillance de la FINMA. Par contre, leur importance est moindre en termes de provisions techniques (un peu plus que 20%), mais ce ratio monte à un peu plus que 50% si on ne tient pas compte des provisions mathématiques des assureurs directs sur la vie.

¹ Jusqu'en 2008 la surveillance des compagnies d'assurance était faite par l'Office fédéral des assurances privées, qui dès 2009 a été englobé dans l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Le sous-secteur des compagnies d'assurance et fonds de pension (S.125) comprend également les assurances sociales dites privées, à savoir les caisses-maladie, les caisses de pension, la caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents et les caisses d'allocations familiales, ainsi que les établissements cantonaux d'assurance contre les incendies et d'autres instituts d'assurance de moindre importance.

² Tous les chiffres qui suivent concernant les institutions d'assurance et réassurance s'entendent hors filiales et succursales à l'étranger, mais y compris les succursales de compagnies étrangères en Suisse.

³ A titre comparatif, en France les primes acquises en 2008 se montaient à 243.7 contre un PIB à prix courants de 1'950 milliards d'Euros

⁴ En France, la réassurance pesait pour 28 milliards d'euros de primes en 2007, dont 47% concernant les réassureurs professionnels.

Mesurer l'activité de réassurance, le cas suisse

Tableau 1 : L'activité de réassurance en Suisse : nombre de compagnies, volume des primes, des fonds propres et des provisions techniques en comparaison avec le secteur suisse des assurances, 1980-2008

	1980	1990	2000	2001	2005	2008	Croissance en %	
							80/08	00/08
Nombre de compagnies								
Assureurs directs	73	115	138	144	146	148		
Réassureurs	12	14	35	44	70	70		
Total	85	129	173	188	216	218		
Primes brutes émises par type d'assurance en millions de CHF								
Assurance directe	10'744	25'451	47'325	50'772	50'646	51'361	5.7	1.0
Réassurance	7'499	11'948	19'475	24'556	29'244	48'667	6.9	12.1
<i>Dont réassureurs</i>	<i>5'503</i>	<i>7'823</i>	<i>12'765</i>	<i>16'379</i>	<i>26'037</i>	<i>30'152</i>	6.3	11.3
Total	18'243	37'399	66'800	75'328	79'890	100'027	6.3	5.2
Fonds propres en millions de CHF								
Assureurs directs	2'995	11'009	23'941	22'643	29'350	31'484	8.8	3.5
Réassureurs	826	3'294	8'559	15'938	18'879	24'457	12.9	14.0
Total	3'821	14'303	32'500	38'581	48'230	55'941	10.1	7.0
Provisions techniques en millions de CHF								
Assureurs directs	48'213	117'897	250'774	250'536	247'816	283'355	6.5	1.5
Réassureurs	7'595	13'215	28'432	37'219	65'134	77'783	8.7	13.4
Total	55'808	131'112	279'206	287'755	312'950	361'138	6.9	3.3

Par contre, le marché interne de la réassurance reste limité. Preuve en est le volume des primes d'assurance cédées par les assureurs directs résidents, qui se monte en 2008 à moins de 10% des primes de réassurance émises en Suisse et à 25% en moyenne depuis 1980. Si on tient compte également des primes rétrocédées⁵, ce ratio monte à 15% respectivement 37%. Toutefois il faut relativiser davantage ces taux, car une partie des primes cédées et rétrocédées concerne des réassureurs non résidents. Malgré cela la Suisse s'impose comme un pays d'établissement de choix pour les entreprises de réassurance en raison des conditions cadre favorables qu'elle offre. Ces chiffres attestent également le caractère international de l'activité de réassurance, qui est une nécessité pour pouvoir diversifier géographiquement les portefeuilles de risques et être ainsi à même d'absorber les conséquences financières des événements catastrophiques.

Comme déjà mentionné, les réassureurs suisses sont soumis à la surveillance de la FINMA au même titre que les assureurs directs. Cette surveillance comprend l'examen des rapports financiers annuels de chaque compagnie. L'accès aux données récoltées par la FINMA pour l'établissement des comptes nationaux est garanti par la Loi sur la statistique fédérale, qui assure à l'Office fédéral de la statistique un accès gratuit aux données récoltées par d'autres offices ou établissements de droit public.

Pour les années comptables allant de 1996 à 2007 les comptes de pertes et profits ainsi que les bilans des compagnies soumises à la surveillance de la FINMA sont très proches pour leur présentation et leur contenu à ce qui est stipulé dans la Directive 91/674/CEE concernant les comptes annuels et les comptes consolidés des entreprises d'assurance. En 2008, un nouveau plan

⁵ Si un réassureur ne souhaite pas couvrir intégralement les risques stipulés au contrat, il peut en rétrocéder une partie à un ou plusieurs autres réassureurs (rétrocessionnaires). La rétrocession est la réassurance des réassureurs.

Mesurer l'activité de réassurance, le cas suisse

comptable, plus détaillé, a été introduit⁶. A noter que la législation suisse permet aux compagnies d'assurance de constituer des provisions pour fluctuation⁷ visant à compenser la volatilité des affaires. C'est à partir de ces données individuelles que les séquences de compte des différents types d'assureurs privés (assureurs sur la vie, assureurs contre les dommages et réassureurs) sont établies. Le plan comptable est présenté à l'annexe 1.

1 Mesure du service de réassurance à prix courants

L'importance du secteur de la réassurance en Suisse fait que le traitement de la réassurance au sein des comptes nationaux suisses n'est pas conforme aux directives du SEC95, qui recommandent d'enregistrer uniquement les opérations sur biens et services, mesurées en tant que solde de tous les flux entre le réassureur et l'assureur direct (SEC95, Annexe III, §34). Les opérations de réassurance sont en effet enregistrées de façon équivalente à l'assurance directe, à savoir que pour le calcul du service, les suppléments de primes tout comme la variation des provisions techniques ont été prises en compte. De plus, les flux de répartition tels que les primes nettes et les indemnités dues ou encore les revenus de la propriété attribués aux assurés sont comptabilisés dans la séquence de comptes. Ce traitement est préconisé par le SNA2008 et le SEC2010.

Pour estimer le service de réassurance le point de départ est l'équation présentée dans le SEC95 au paragraphe 3.63. Comme indiqué dans le manuel, les termes de cette équation ne doivent pas être affectés par des gains et pertes de détention et donc un ajustement pour gains de détention est effectué. La méthode suisse prévoit également de tenir compte de la variation des provisions de fluctuation des risques, qui sont considérées par les compagnies comme des réserves techniques et intégrées dans les réserves pour sinistres à régler. Dans certaines circonstances un ajustement pour transferts en capital est encore effectué.

Dans sa forme la plus détaillée, l'équation pour le calcul du service de réassurance est affichée dans l'encadré 1.

Comme mentionné, la législation suisse, tout comme la norme comptable Swiss GAAP FER 14, admettent que les compagnies créent des provisions pour fluctuation des risques. Ces provisions permettent de réduire les effets des fluctuations des taux de sinistres dans les années qui suivent leur création. Ainsi, l'impact négatif d'une sinistralité annuelle trop forte sur les résultats financiers d'un assureur est quelque peu atténué. Ces provisions sont d'ailleurs prévues par la Directive 91/674/CEE et le SEC95 les classifie parmi les provisions techniques d'assurance sous « Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres (F.62) », de même que les autres provisions techniques. C'est pourquoi la variation de ces provisions est prise en compte dans la formule pour le calcul du service et elle est considérée comme affectant le montant des sinistres dus et donc du flux Indemnités d'assurance-dommages (D.71).

⁶ Néanmoins celui-ci ne permet plus de partager le compte de pertes et profits entre compte technique et compte non-technique, en raison du fait que les produits des placements alloués transférés au compte technique ne sont plus relevés.

⁷ On parle également de provisions d'égalisation des risques.

Mesurer l'activité de réassurance, le cas suisse

Encadré 1 : Formule pour le calcul du service de réassurance⁸

	Primes brutes acquises	=	Primes brutes émises - Variation des réserves pour primes non acquises, brutes
+	Supplément de primes	=	Revenus du placement des réserves techniques d'assurance hors gains et pertes de détention
-	Sinistres dus	=	Paielements pour sinistres survenus, montant brut + Variation des réserves pour sinistres non encore liquidés + <i>Variation des provisions d'égalisation des risques et des autres réserves techniques (y c. les capitaux de couverture de l'assurance accidents, les réserves d'âge pour l'assurance maladie)</i>
-	Variation des réserves mathématiques et des réserves pour participation aux bénéfices		
+	Ajustement pour gains de détention	=	Gains de détention réalisés et non réalisés sur les placements financiers qui ont été pris en compte pour la variation des réserves techniques d'assurance.
+	<i>Ajustement pour transferts en capital</i>	=	<i>Diminution des fonds propres qui permettent de résorber des pertes actuarielles</i>
=	Service de réassurance		

Concernant les gains et pertes de détention, le SEC95 requiert qu'ils soient exclus des éléments de l'équation, mais aucune méthode n'est mentionnée. Lors de l'introduction du SEC95 en Suisse plusieurs méthodes ont été testées, notamment :

- La prise en compte de la totalité des gains et pertes de détention ;
- la comparaison entre le supplément de primes calculé selon les directives SEC95 (§4.68) et le montant des produits des placements alloués transférés effectivement par les assureurs au compte technique ;
- l'analyse du résultat d'exploitation hors gains nets de détention et avant l'apport de la réassurance passive.

C'est cette dernière méthode qui a été retenue car elle permet d'atténuer davantage les fluctuations des autres éléments de l'équation. Elle consiste à calculer pour chaque compagnie un résultat d'exploitation hors gains et pertes de détention et hors flux concernant la réassurance passive. Si ce résultat est positif, aucun ajustement n'est effectué pour le calcul du service d'assurance. Par contre, lorsqu'il est négatif, un ajustement va être apporté dont le montant varie selon les cas, comme indiqué dans l'encadré 2.

Encadré 2 : Détermination du montant de l'ajustement pour gains de détention

	Résultat hors gains et pertes de détention, brut de réassurance (RBh)		Gains de détention réalisés et non réalisés (GDét)		Valeur de l'ajustement pour gains de détention
si	$RBh \geq 0$	alors	sans importance	car	aucun
si	$RBh < 0$	et	$Gdét = 0$	alors	0
si	$RBh < 0$	et	$Gdét > RBh $	alors	$ RBh $
si	$RBh < 0$	et	$Gdét < RBh $	alors	Gdét

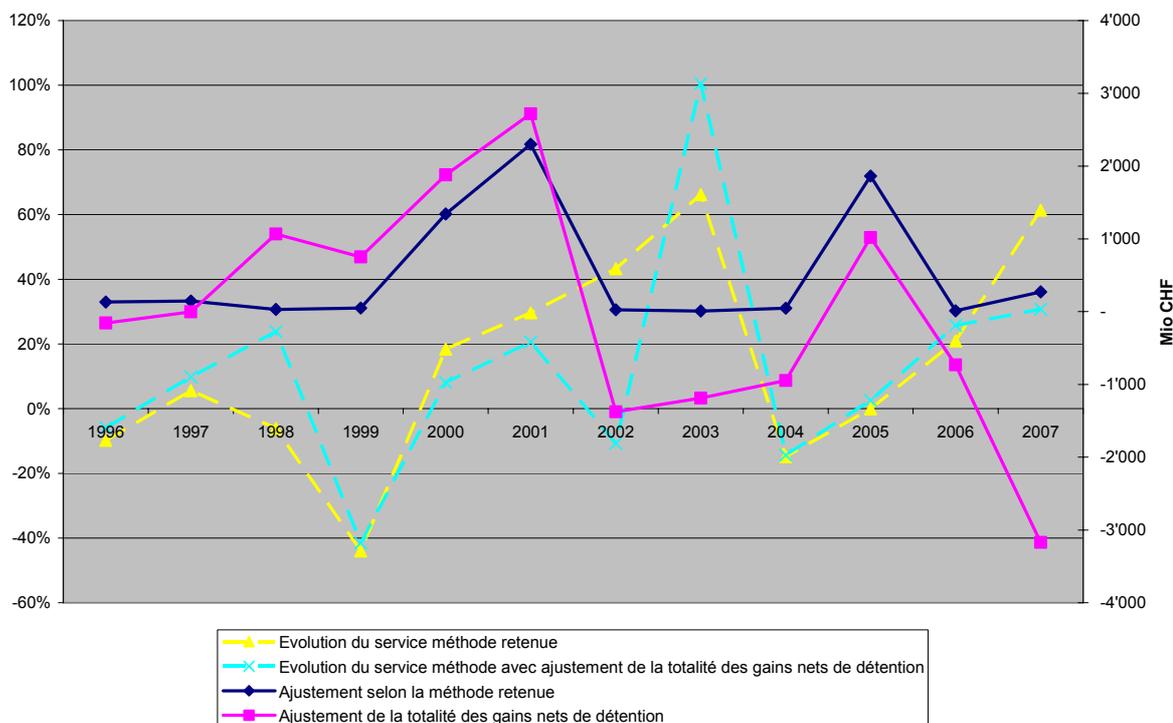
⁸ Cette équation est également utilisée pour le calcul du service de l'assurance-vie et de l'assurance-dommages.

Mesurer l'activité de réassurance, le cas suisse

Une telle méthode repose sur l'hypothèse que parmi les éléments utilisés pour le calcul du service d'assurance, le montant versé pour sinistres et la variation des réserves techniques d'assurance pourraient être affectés par des gains de détention⁹. Bien que ces montants soient indépendants des gains de détention, car leur montant est déterminé par la sinistralité et la technique actuarielle, les ressources à disposition de l'assureur pour faire face à ces engagements peuvent dériver en partie de gains de détention. Par cette méthode, seuls les gains de détention qui sont utilisés pour couvrir des coûts sont pris en compte dans l'ajustement. Comme le service est estimé en partant d'éléments bruts, c'est-à-dire avant la déduction de la part des réassureurs, pour le calcul du résultat hors gains nets de détention le solde des parts des réassureurs n'est pas pris en compte. A noter que seuls les gains de détention sont utilisés pour déterminer l'ajustement, les pertes de détention sont considérées comme n'ayant aucun impact sur les autres rubriques du compte de pertes et profits.

La méthode consistant à prendre en compte la totalité des gains de détention, nets des pertes, comme préconisée par le Manuel méthodologique pour les statistiques des services d'assurance (§4.2)¹⁰ a été également testée. Cependant, cette méthode rendait le service d'assurance encore plus fluctuant, comme le montre le graphique 1, étant donné qu'elle est fortement corrélée avec l'évolution des marchés boursiers.

Graphique 1 : Evolution du service de réassurance des réassureurs professionnels selon la méthode utilisée pour exclure les gains de détention et montant de l'ajustement selon ces méthodes



D'ailleurs, les ajustements avec cette méthode peuvent être même négatifs, comme entre 2000 et 2004. Or, les pertes de détention ne peuvent pas avoir un impact sur les provisions techniques, car celles-ci évoluent d'après les affaires souscrits et selon des règles actuarielles mais en tout cas indépendamment des marchés financiers. On pourrait imaginer que les assureurs puissent prévoir

⁹ Au paragraphe 3.63 du SEC95 il est dit « Lors du calcul de la production des services d'assurance, il convient de ne pas tenir compte des gains et pertes de détention, qui ne doivent être considérés ni comme un revenu tiré du placement des provisions techniques d'assurance, ni comme une variation des réserves actuarielles ou des provisions pour participation des assurés aux bénéfices ».

¹⁰ Eurostat, Methodology for Business Statistics - Methodological Manual for Insurance Services Statistics, Version 2.0, December 2000.

Mesurer l'activité de réassurance, le cas suisse

une chute des marchés boursiers et redresser leur tarification pour compenser ce manque à gagner. Dans un tel cas de figure, les primes acquises seraient surévaluées par rapport au risque assurantiel. Le service d'assurance serait ainsi beaucoup plus fort avant l'ajustement pour gains de détention et un ajustement négatif le reconduirait à un niveau normal. Cependant, dans ce cas il faudrait plutôt ajuster des pertes de détention les primes¹¹, ce qui est inconcevable, car ces primes sont un flux monétaire réel.

L'ajustement pour transferts en capital n'est pas prévu par le SEC95. Or, lorsque les résultats d'une compagnie sont négatifs, même après avoir pris en considération les gains de détention, celle-ci devra entamer ses fonds propres pour faire face à ses engagements. Partant de l'idée qu'un assureur fixe ses primes en tenant compte de facteurs tels que la charge de sinistres escomptée, les commissions et frais administratifs, les impôts, les revenus du placement des capitaux et un certain profit, il ne devrait afficher un résultat d'exploitation négatif hors pertes de détention, que si la sinistralité a été beaucoup plus élevée du prévu¹², normalement en cas d'événements catastrophiques¹³. L'ajustement permet ainsi implicitement de réduire la charge de sinistres en s'approchant des montants attendus.

Pour déterminer le montant de cet ajustement une analyse pour chaque compagnie du résultat d'exploitation hors pertes de détention et hors solde de réassurance est nécessaire. Lorsque ce résultat est négatif, on considère qu'il faut enregistrer un transfert en capital équivalant à la valeur absolue du résultat comptable avant pertes de détention.

Un exemple numérique du calcul de l'ajustement pour gains de détention et pour transfert en capital se trouve à l'annexe 2.

La mesure du service de réassurance qui vient d'être décrite suit dans les grandes lignes une des méthodes prévues par le SNA2008 et le SEC2010, la méthode dite comptable, qui utilise les données issues de la comptabilité des compagnies pour estimer des « sinistres dus ajustés ». Ces derniers correspondent à la somme entre les sinistres dus et la variation des provisions d'égalisation des risques et qui est corrigée, le cas échéant, de la diminution des fonds propres (SNA2008 §17.29).

2 Mesure du service de réassurance aux prix de l'année précédente

Comme pour les assurances directes, il n'existe pas de prix de production du service directement mesurable. La valeur aux prix de l'année précédente doit être estimée en utilisant des indices en volume. Le manuel d'Eurostat sur la mesure de prix et des volumes dans les comptes nationaux¹⁴, dans sa partie concernant les méthodes applicables pour déflater la production en fonction du produit, prévoit essentiellement deux types d'indices en volume applicables au secteur des assurances :

1. l'évolution des provisions corrigées du montant des indemnités déflatées au moyen d'un indice de prix qui mesure la variation du pouvoir d'achat intrinsèque de la monnaie ;
2. l'évolution du nombre de polices par type de produit et par type d'acqureur.

Comme l'indice concernant l'évolution du nombre de polices est préconisé pour l'assurance non-vie et que la réassurance est assimilée pour son traitement comptable à ce type d'assurance, pour l'estimation du service aux prix de l'année précédente il a été employé un indice reflétant l'évolution du nombre de contrats. Cependant, en 2005 la qualité des données disponibles concernant le nombre de contrats d'assurance en début et fin d'année a empiré soudainement. En effet, ce renseignement

¹¹ Autrement il faudrait augmenter la variation des provisions techniques au compte financier pour les baisser via le compte de réévaluation afin d'obtenir le montant effectifs au compte de patrimoine.

¹² La prime de risque comprend normalement une marge de sécurité qui permet de faire face aux fluctuations normales des sinistres. En cas d'événements imprévus, le chargement pour profit ne se matérialise pas.

¹³ Il est également possible que l'assureur ait surestimé les revenus provenant du placement des capitaux ou réduit ses primes pour des raisons de compétitivité.

¹⁴ Eurostat, Manuel de la mesure des prix et des volumes dans les comptes nationaux, Luxembourg, 2005,

Mesurer l'activité de réassurance, le cas suisse

n'étant récolté par la FINMA que de façon facultative, certaines grandes compagnies de réassurance n'ont plus fourni cette information. Depuis 2005 donc l'indice en volume est calculé en combinant l'évolution annuelle du nombre de contrats et de la somme entre les provisions mathématiques et les sinistres dus déflatée par l'évolution annuelle de l'indice des prix à la consommation.

Ainsi, pour les trois plus grands réassureurs suisses, l'indice en volume correspond à l'évolution annuelle des provisions mathématiques et des indemnités dues, tandis que pour les autres réassureurs il a été utilisé l'évolution annuelle du nombre de contrats. Ces deux indices sont pondérés au moyen de la part relative de ces deux catégories de réassureurs à la valeur du service d'assurance de l'année précédente.

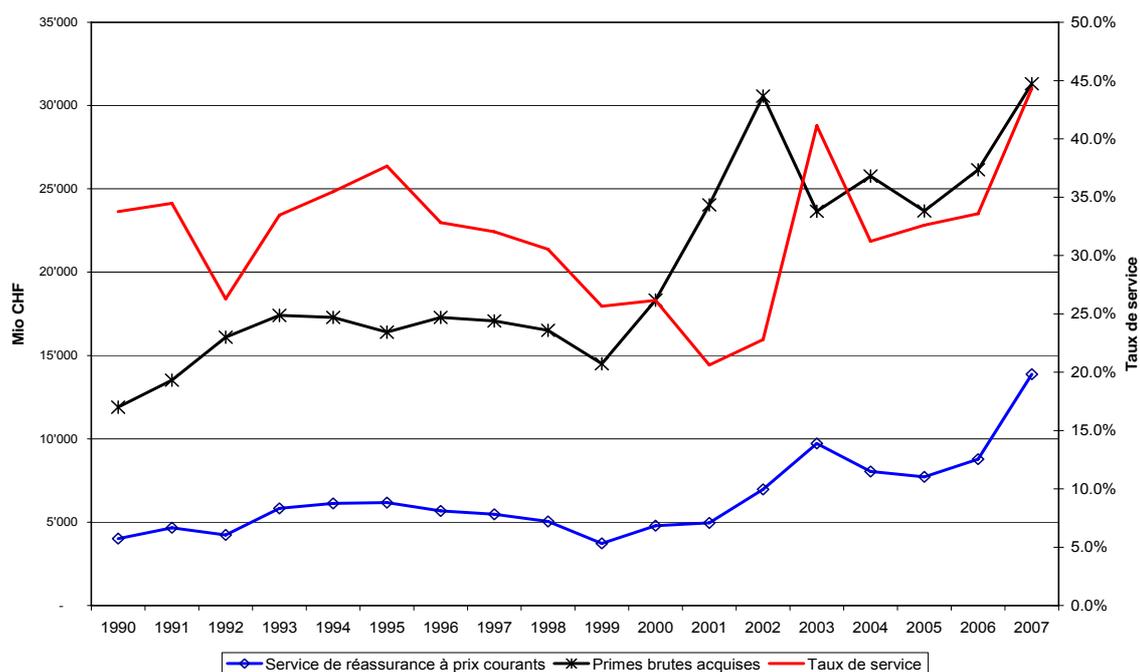
Pour le calcul de l'indice en volume des grands réassureurs, les indemnités dues qui ont été prises en considération ont été ajustées en 2005 pour neutraliser l'impact des inondations qui ont touché l'Europe en août de cette année. Des ajustements ont été également apportés pour neutraliser l'impact d'un changement d'évaluation des provisions mathématiques intervenu pour deux grands réassureurs en 2006.

A partir de l'année comptable 2008, avec l'introduction d'un nouveau questionnaire par la FINMA, le nombre de contrats n'est plus disponible. L'indice en volume de la réassurance correspond par conséquent pour l'ensemble des réassureurs à l'évolution annuelle des provisions mathématiques et des indemnités dues déflatées par l'indice des prix à la consommation.

3 Présentation et analyse des résultats

La méthode utilisée pour estimer le service de réassurance au sein des comptes nationaux suisses permet d'atténuer les fluctuations de la valeur de production en réduisant les effets des événements catastrophiques qui dépassent les prévisions des compagnies. Toutefois, par sa nature même, la réassurance est concernée par le règlement de dommages de grande ampleur et donc les ajustements apportés pour réduire l'amplitude des sinistres dus par les réassureurs ne sont pas si importants s'ils sont mis en relation avec les montants portés au compte technique. Il s'ensuit que le service de réassurance à prix courants n'enregistre pas une évolution linéaire ou correspondante à l'évolution des primes émises, comme indiqué au graphique 2. De plus, si on considère le rapport entre le service et les primes brutes émises (taux de service), celui-ci subit dans certaines années des contractions, dans d'autres des progressions d'amplitude variable.

Graphique 2 : Taux de service, service de réassurance à prix courants et primes brutes acquises par les réassureurs

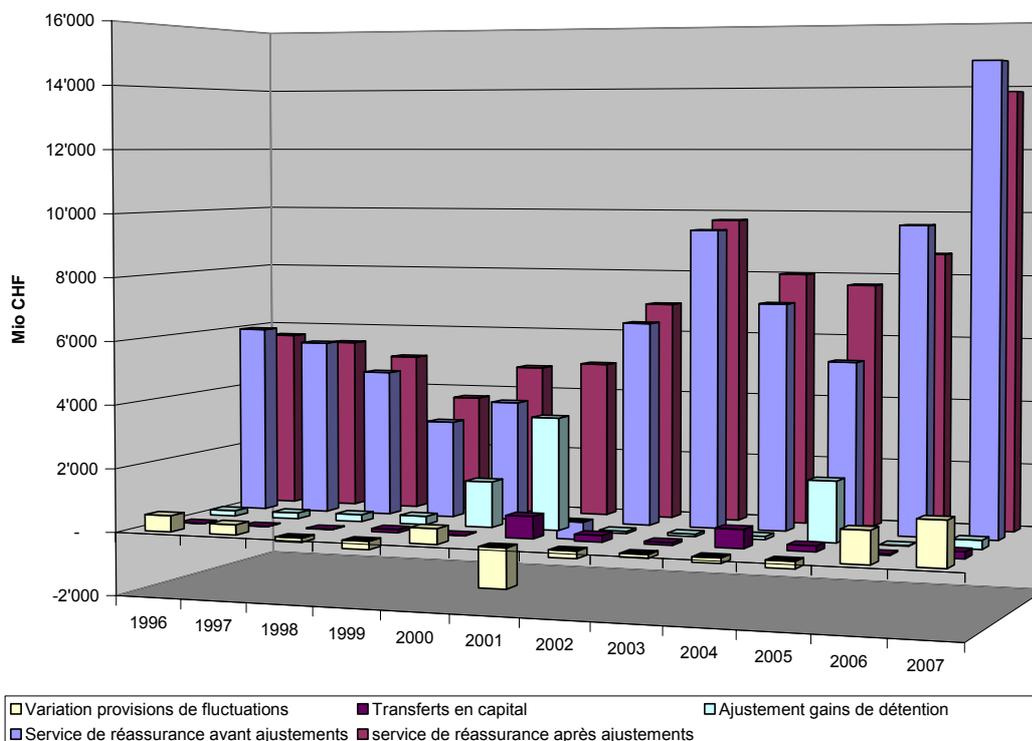


Mesurer l'activité de réassurance, le cas suisse

Il faut remarquer que par cette méthode d'estimation du service, le lien avec les résultats affichés par les compagnies d'assurance est maintenu. En effet, l'évolution du taux de service est très corrélée à l'évolution du résultat du compte technique des réassureurs professionnels. Sur la période allant de 1999 à 2002 les résultats techniques des réassureurs ont été globalement négatifs et sur cette même période le taux de service est relativement bas, tandis que ces dernières années ces résultats ont atteint des sommets jamais enregistrés auparavant et le taux de service se situe dans sa borne supérieure. Les résultats techniques négatifs sont dus à plusieurs facteurs qui vont d'une tarification insuffisante, à une forte sinistralité¹⁵, en passant par la baisse des rendements des investissements financiers. Des explications plus détaillées seront données dans la suite du document.

Il est intéressant d'analyser l'effet des différents ajustements sur le service de réassurance à prix courants (Graphique 3). On peut tout de suite constater que, comme déjà mentionné, les ajustements sont souvent de moindre importance par rapport aux grandeurs en jeu. Cependant, dans certaines années leur rôle est déterminant pour redresser le niveau à prix courants du service, tandis que l'impact de ces ajustements sur l'évolution de celui-ci est moins grand. L'année 2001 a été caractérisée pour les réassureurs suisses par, d'une part, une sinistralité élevée en raison de l'attentat terroriste du 11 septembre aux Etats-Unis et, d'autre part, une progression du volume des primes acquises en raison de l'extension de rétrocessions internes au groupe Swiss re. L'impact de la charge de sinistres du 11 septembre fait que le service de réassurance avant ajustement est négatif. La dissolution des provisions de fluctuation permet à elle seule d'aboutir à un service positif. Toutefois, les ajustements pour gains de détention et pour transferts de capital permettent d'afficher en 2001 un service de réassurance en progression par rapport à 2000 et donc de tenir partiellement compte de l'augmentation des affaires de réassurance gérées, bien que le taux de service à prix courants soit au plus bas depuis 1990.

Graphique 3 : Service de réassurance à prix courants avant et après ajustements concernant les provisions de fluctuation des risques, les gains de détention et les transferts en capital



¹⁵ En 1999 on dénombre les intempéries hivernales en Suisse, des séismes et les tempêtes Lothar et Martin en Europe, ces derniers ayant un impact également sur les comptes 2000, en 2001 l'attaque terroriste au World Trade Center, en 2002 les inondations en Europe.

Mesurer l'activité de réassurance, le cas suisse

L'année 2005 a aussi été une année à forte sinistralité, en raison notamment des inondations qui ont touché l'Europe et les ajustements apportés permettent de réduire la fluctuation des sinistres et de redresser l'évolution du service de réassurance.

A noter que la variation des provisions de fluctuations est considérée dans la comptabilité des compagnies suisses comme un élément de la charge de sinistres et que donc un certain lissage de cette grandeur se fait automatiquement. Il est encore intéressant de signaler que ces provisions ont été entièrement dissoutes chez les grands réassureurs dans les années après 2001, sans doute pour suivre les pratiques internationales en la matière, mais que depuis 2006 elles ont réapparu dans leurs bilans.

Le graphique 4 illustre l'évolution du taux de service avant et après ajustements. Les années à forte sinistralité sont facilement identifiables, car l'écart entre les deux types de taux est le plus grand.

Lorsque le taux de service avant ajustement est plus élevé de celui après ajustement, cela signifie que l'accroissement des provisions de fluctuation des risques est supérieur aux deux autres ajustements. Normalement cela arrive lorsque les résultats actuariels sont bons.

Graphique 4 : Taux de service de la réassurance à prix courants avant et après ajustements concernant les provisions de fluctuation des risques, les gains de détention et les transferts en capital



Comme mentionné, le service de réassurance aux prix de l'année précédente est calculé au moyen d'un indice en volume. Par conséquent, le déflateur est implicite. Le graphique 5 illustre l'évolution de l'indice en volume ainsi que l'évolution du prix du service de réassurance. Ces deux grandeurs évoluent de façon presque toujours symétrique, ce qui signifie qu'une augmentation des volumes assurés est souvent couplée par une baisse de prix ou vice versa. L'indice en volume, mesuré par le nombre de contrats et/ou la variation des réserves techniques ajustées des indemnités dues déflatée par l'IPC, suit presque toujours l'évolution des primes acquises.

L'analyse des résultats aux prix de l'année précédente se focalise sur les années allant de 2000 à 2007.

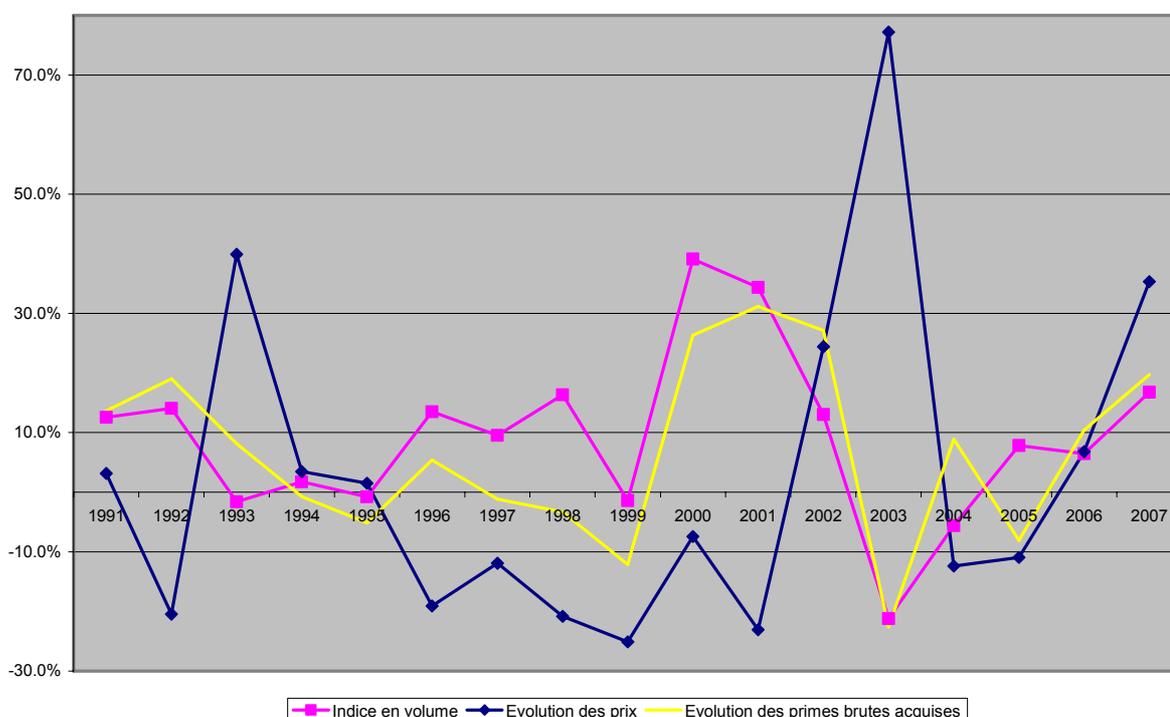
La forte augmentation des primes dans les années 2000 à 2002 est due aussi bien à la progression des affaires cédées qu'à des changements structurels (rétrocessions internes). Dans ces mêmes

Mesurer l'activité de réassurance, le cas suisse

années toutefois, les résultats techniques des réassureurs sont négatifs en raison de l'évolution négative de la sinistralité (tempêtes hivernales de 1999 en Europe, attaque terroriste aux USA), de tarifs de primes en érosion depuis plusieurs années¹⁶ (soft market) et en 2001 et 2002 d'une évolution défavorable des marchés boursiers. Ces facteurs ont un impact sur le prix implicite du service d'assurance.

L'année 2002 est caractérisée par une hausse des tarifs et des conditions de souscription plus strictes. Après plusieurs années de piètres résultats et de rendements des placements nettement plus faibles que prévu, les compagnies d'assurance ont dû relever leurs tarifs. En 2001 déjà, les tarifs pratiqués par les réassureurs ont été réajustés à la hausse. Cette adéquation s'est poursuivie en 2002¹⁷ mais elle a été couplée à un resserrement des conditions de couverture par le biais d'exclusions de certains risques, d'une augmentation des rétentions et d'une réduction de la capacité de réassurance (hard market). Cette politique a donné ses fruits et les résultats techniques des réassureurs se redressent tout en restant négatifs. L'augmentation très forte du déflateur du service en 2002 s'explique aussi bien par les hausses tarifaires que par des meilleures conditions cadre actuarielles.

Graphique 5 : Evolution annuelle de l'indice en volume et des prix (déflateurs) ainsi que des primes brutes acquises



Le redressement des conditions actuarielles s'est poursuivi en 2003 et les résultats techniques sont fortement positifs. Cette année est cependant caractérisée par l'abandon de la majorité des affaires de réassurance active d'un gros assureur direct (focalisation sur le *core business*). L'indice en volume recule, tandis que globalement le service de réassurance à prix courants progresse d'environ 40%. Cette évolution du service s'explique, d'une part, par le fait que les affaires de réassurance

¹⁶ La seconde moitié des années 90 est caractérisée par une tarification technique insuffisante qui a pu être compensée par un marché boursier en plein boom.

¹⁷ Swiss re fait état de fortes augmentations de tarifs dans certaines branches d'assurance dommages en Europe, pouvant aller jusqu'à plus que 100% (rapport annuel 2001, p. 31-32). L'augmentation des primes des cédantes se répercute directement sur celle des réassureurs pour les contrats de réassurance proportionnelle.

Mesurer l'activité de réassurance, le cas suisse

abandonnées étaient peu rentables¹⁸ et, d'autre part, par la faible sinistralité et la reprise des marchés financiers.

Les fortes hausses tarifaires de 2002 et 2003 ne se sont pas répétées en 2004, tandis que l'ampleur des catastrophes naturelles a été supérieure à la moyenne et les résultats techniques sont en nette recul par rapport à 2003. Parallèlement, les assureurs directs ont poursuivi leur désengagement de la réassurance active et le taux de cession des assureurs directs recule en raison des prix des couvertures de réassurance. Tous ces facteurs ont un impact sur le déflateur du service, qui diminue.

L'année 2005 se caractérise par une sinistralité assez élevée (inondations en Europe, ouragans en Amérique) qui affecte le niveau du service d'assurance à prix courants, tandis que l'indice en volume affiche une bonne progression.

Dans les années 2006 et 2007 les réassureurs ont bénéficié d'une sinistralité en-dessous de la moyenne alors que la politique de souscription rigoureuse et une tarification saine menées après 2001 ont amélioré la qualité des bénéfices techniques. Chez les réassureurs, l'expansion des primes acquises est en partie due à des changements structurels (rétrocessions internes aux groupes) et en 2007 également à l'expansion des affaires de réassurance active des assureurs directs.

L'évolution des tarifs de prime et des capacités de réassurance est souvent appelée « cycle de réassurance ». Dans l'analyse précédente on peut retrouver certaines caractéristiques de ce cycle qui connaît deux phases.

Dans la phase dite « hard market », en raison de résultats techniques défaillants dans les années précédentes, on assiste à la réduction de l'offre de couvertures de réassurance, à la diminution des acteurs présents sur ce marché et à l'augmentation des tarifs de primes. Cette phase conduit au redressement des conditions techniques et à l'amélioration des rendements des réassureurs mais également à une plus grande rétention de la part des assureurs directs, car les prix de réassurance sont élevés. L'accroissement de la rentabilité fait affluer plus de capitaux sur ce marché, le nombre de réassureurs et les capacités augmentent. La concurrence sur le marché et l'offre abondante font pression sur les tarifs de primes qui se réduisent tout comme le rendement des réassureurs tandis que le taux de cession s'agrandit ; c'est la phase dite « soft market ». Une phase « hard market » peut être enclenchée par des pertes catastrophiques ou une baisse des rendements des placements financiers, tandis que la phase « soft market » est souvent associée à des rendements financiers élevés ou une faible sinistralité.

Les attaques terroristes du 11 septembre 2001 ont marqué le point d'inversion du cycle de réassurance, d'une phase soft qui a caractérisé toute la deuxième partie des années 90, à une phase hard market. Ce retournement est visible dans l'évolution du déflateur du service de réassurance. Bien évidemment on ne peut pas imputer l'ampleur des évolutions enregistrées dans les comptes nationaux suisses uniquement au cycle de réassurance ; d'autres facteurs entrent en ligne de compte, comme par exemple les changements structurels (redimensionnement de l'offre de réassurance active, décisions stratégiques au sein des groupes), qui renforcent ou altèrent le cycle au sein des comptes nationaux. En règle générale, les indications concernant le cycle et en particulier les tarifs de primes de la réassurance restent uniquement des indicateurs de tendance, car pour les comptes nationaux le service de réassurance est estimé au moyen d'une équation et donc il est influencé par les évolutions des autres éléments et les changements structurels.

4 Conclusion

Le traitement particulier de la réassurance au sein des comptes nationaux suisses, en ce qui concerne le calcul du service et la comptabilisation des autres flux de répartition dans la séquence de compte du sous-secteur des Société d'assurance et fonds de pension, permet de tenir adéquatement compte de l'importance de cette activité. La méthode utilisée pour le calcul du service correspond à celle utilisée pour les activités d'assurance directe et comprend la prise en compte de la variation des

¹⁸ Les primes brutes acquises pour les affaires de réassurance active reculent en effet de 62% tandis que le service de réassurance régresse uniquement de 12%.

Mesurer l'activité de réassurance, le cas suisse

provisions d'égalisation des risques ainsi qu'un ajustement pour exclure les gains de détention et un ajustement pour transferts en capital. Elle permet d'atténuer les fluctuations de cette grandeur, sans toutefois trop lisser l'évolution effectivement enregistrée par les compagnies, notamment au niveau de leurs résultats techniques. La déflation du service suit les recommandations d'Eurostat en utilisant l'évolution du nombre de contrats et/ou la somme entre les provisions mathématiques et les sinistres dus déflatée par l'évolution annuelle de l'indice des prix à la consommation. Il en résulte un déflateur qui affiche dans certaines années des évolutions assez fortes. Ces évolutions suivent toutefois les indications des réassureurs concernant les tarifs de primes de la réassurance et on peut constater une certaine analogie avec le cycle de réassurance.

Bibliographie

- Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelle (ACAM), *Rapport d'activité 2008 : les chiffres du marché français de l'assurance*, Paris, 2009
- ACAM, Département Etudes et Suivi du Marché, *Numéro spécial réassurance*, Analyses et synthèses n°3, avril 2009
- Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), *Données du marché de l'assurance en 2008*, Tableaux électroniques sur internet et exploitation ad hoc de leur enquête
- Eurostat, *Manuel de la mesure des prix et des volumes dans les comptes nationaux*, Luxembourg, 2005
- Eurostat, *Methodology for Business Statistics: Methodological Manual for Insurance Services Statistics*, Luxembourg, 1997
- Eurostat, *Système européen des comptes: SEC 1995*, Luxembourg, 1996
- IVM Industrieversicherungsmakler, *Infobox du 17 mars 2010*, Internet (www.ivm.co.at)
- Office fédéral de la statistique, *Comptes nationaux de la Suisse*, Neuchâtel
- Office fédéral des assurances privées, *Les institutions d'assurance privées en Suisse: Faits et chiffres*, Berne, 1980-2007
- Organisation des nations unies, *System of national accounts 2008*, version définitive septembre 2009
- Meier Ursina B., *The reinsurance price and the insurance cycle*, papier présenté au 30ème séminaire de l'European Group of Risk and Insurance Economists, Zurich, Septembre 2003
- Nouvelle re, *Rapports annuels*, Genève
- Swiss re, *Rapports annuels*, Schlieren



Annexe 1 : Plans comptables

A) Plan comptable valable jusqu'en 2007 pour les compagnies de réassurance soumises à la surveillance de la FINMA

	COMPTE DE PERTES ET PROFITS (en Mio CHF)	2007
A04	Compte technique de profits et pertes	
1	Primes acquises, nettes de réassurance	34'131
1.a	Primes brutes émises	41'590
1.b	Primes cédées aux réassureurs	5'927
1.c	Variation du montant brut du report de primes	1'855
1.d	Variation de la part des réassureurs au montant brut du report de primes	322
2	Produits d'intérêts, nets de réassurance, attribués au compte technique	3'361
3	Produits non réalisés des placements de capitaux pour les assurances liées à des participations	-
4	Autres revenus techniques, nets de réassurance	258
5	Charge des sinistres, nette de réassurance	0
5a	Montant payé, net de réassurance	12'874
5a aa	Montant brut	17'097
5a bb	Part des réassureurs	4'223
5b	Variation des provisions des assurances dommages, nettes de réassurance	8'797
5b aa	Montant brut	8'987
5b bb	Part des réassureurs	190
6	Var. des autres prov. techn. nettes de réassurance, à moins qu'elles ne figurent sous un autre poste	3'688
6b	Affaires non-vie, nettes de réassurance	-1
6a	Affaires vie	3'690
6a aa	Variation des provisions mathématiques, montant brut	3'632
6a bb	Variation des provisions mathématiques, part des réassureurs	-58
6a cc	Variation de la déduction de Zillmer	-
7	Participation aux excédents et ristournes nettes de réassurance	33
8	Frais d'exploitation nets de réassurance	8'666
8a	Frais d'acquisition pour les affaires directes	-
8b	Commissions, parts aux excédents et ristournes pour les affaires acceptées en réassurance	8'068
8c	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-109
8d	Frais d'administration	1'659
8e	Commissions, parts aux excédents et ristournes résultant des affaires cédées en réassurance	952
9	Pertes non réalisées venant des placements de capitaux pour les assurances liées aux participations	-
10	Autres charges techniques, nettes de réassurance	339
11	Résultat du compte technique	3'353

Mesurer l'activité de réassurance, le cas suisse

A05	Compte non technique de profits et pertes	
1	Produits des placements de capitaux et autres produits d'intérêts	9'858
1a	Produits courants des terrains et constructions	96
	Produits courants des placements de cap. venant des stés. liées, participations et actionnaires	2'285
1b		
1b aa	Revenus des participations aux entreprises liées	confidentiel ¹⁹
1b bb	Revenus des obligations et prêts concernant les entreprises liées	confidentiel
1b cc	Revenus des participations	confidentiel
1b dd	Revenus des obligations et prêts concernant les entreprises avec participation	confidentiel
1b ee	Revenus des obligations et prêts concernant les actionnaires	confidentiel
	Produits courants des actions, d'autres titres à rev. var. et parts dans les fonds de placements	1'110
1c aa		
1c bb	Produits courants d'actions propres	0
1c cc	Produits courants des titres à revenu fixe	1'663
1c dd	Produits courants des prêts représentés par un titre	1
1c ee	Produits courants des prêts hypothécaires	16
1c ff	Produits courants des prêts sur police	-
1c gg	Produits courants des dépôts à terme et des placements similaires	614
1c hh	Produits d'autres placements	
1 h	Autres produits d'intérêts	
1d	Intérêts des dépôts pour les affaires acceptées en réassurance	2'233
	Produits courants des placements de capitaux pour les assurances vie liées à des participations	-
1e		
1f	Réévaluation des placements	29
1g	Profits provenant de la réalisation des placements	1'810
2	Charges des placements de capitaux et charges d'intérêts	6'970
2a	Charge de gestion des placements	306
2b	Correction de valeur sur placements	3'360
2c	Perte provenant de la réalisation des placements	1'651
	Charges d'intérêts (après déduction des produits d'intérêts) des affaires cédées en réassurance	809
2d		
2e	Autres charges d'intérêts	843
2f	Autres charges de placements	
4	Report dans les comptes techniques pour les affaires non-vie et les affaires vie	3'361
5	Autres produits ordinaires	-384
6	Autres charges ordinaires	
7	Différences de cours (si positif, gain)	
8	Résultat non technique	-857
A06	Compte de profits et pertes: composition et utilisation du résultat	
1	Résultat du compte technique	3'353
3	Résultat non technique	-857
5	Produits extraordinaires	54
6	Charges extraordinaires	
8	Impôts directs	264
9	Résultat de l'exercice comptable	2'285
10	Report du résultat de l'exercice comptable précédent	372
11-12	Prélèvements des réserves	-107
13	Résultat disponible	2'550
d-e	Attributions aux réserves	698
g	Dividendes	1'481
f...	Autres utilisations	-
h	Report sur nouveau compte	371

¹⁹ confidentiel : ces données sont disponibles mais elles ne sont pas publiées.

Mesurer l'activité de réassurance, le cas suisse

BILAN (en Mio CHF)		2007
A01	Actifs	
A	Actifs incorporels	65
B	Placements	133'858
B.I	Terrains et constructions	1'858
B.II	Placements dans les entreprises liées, participations, placements auprès d'actionnaires	33'918
B.II.1	Placements dans des entreprises liées	confidentiel
B.II.2	Obligations des / prêts aux entreprises liées	confidentiel
B.II.3	Participations	confidentiel
B.II.4	Obligations des / prêts aux entreprises avec rapport de participation	confidentiel
B.II.5	Obligations des / prêts aux actionnaires	confidentiel
B.III.1	Actions, autres titres à revenus variables et parts dans des fonds de placement	12'972
B.III.2	Actions propres	990
B.III.3	Titres à revenus fixes	40'073
B.III.4	Prêts représentés par un titre	225
B.III.5	Prêts hypothécaires	745
B.III.6	Prêts sur police	0
B.III.7	Dépôts à terme	7'156
B.III.8	Autres placements	
B.IV	Dépôts auprès des institutions d'assurances cédantes	35'921
C	Placements de capitaux pour les assurances vie liées à des participations	227
D	Autres créances	16'867
D.I	Créances nées d'opération d'assurance	13'661
D.II	Autres créances auprès des entreprises liées, des participations et des actionnaires	2'853
D.III	Autres créances auprès d'autres débiteurs	353
D.IV	Capital souscrit, mais non versé	1
E	Autres actifs	153
G	Autres éléments de la fortune	
F	Liquidités	3'474
H	Comptes de régularisation	4'147
H.I	Intérêts et loyers acquis non échus	1'644
H.II-IV	Autres comptes de régularisation	2'502
I	Total du bilan	158'791

Mesurer l'activité de réassurance, le cas suisse

BILAN (en Mio CHF)		2007
A02	Passifs	
A	Capitaux propres	26'803
A.I	Capitaux-actions souscrits / Capital social	3'196
A.II	Capital-participation	-
A.III	Réserves de capital	11'439
A.IV.1	Réserve légale générale	662
A.IV.2	Réserve pour actions propres	1'297
A.IV.3	Réserve de réévaluation	-2
A.IV.4	Autres réserves	7'661
A.V	Bénéfice / Perte	2'550
B	Passifs subordonnés	7'002
D	Provisions techniques	96'689
D.I	Report de primes nettes de réassurance	7'523
D.I.1	Montant brut	9'114
D.I.2	à déduire: part des réassureurs	1'591
D.II	Provisions mathématiques nettes de réassurance	20'932
D.II.1	Montant brut	27'636
D.II.2	à déduire: part des réassureurs	6'704
D.II.3	Déduction de Zillmer (assurance vie)	-
D.III	Parts d'excédents créditées aux assurés (assurance vie)	-
D.IV	Provisions pour sinistres à régler nettes de réassurance	67'309
D.IV.4	Provisions pour fluctuation non prescrite	
D.VI	Provision de fluctuation prescrite par la législation de surveillance	
D.IV.1	Montant brut	74'712
D.IV.2	à déduire: part des réassureurs	7'403
D.V	Provisions pour participation aux excédents et ristournes nettes de réassurance	91
D.VII	Autres provisions techniques nettes de réassurance	925
E	Provisions techniques des assurances vie liées à des participations	227
F	Autres provisions	2'837
G	Dépôts reçus des réassureurs	9'704
H	Dettes	15'133
H.I	Dettes nées d'opérations d'assurance	5'806
H.I.2	Dépôts de primes payées d'avance	0
H.II	Emprunts obligataires	699
H.III	Autres dettes envers des entreprises liées, des participations et des actionnaires	5'647
H.IV	Autre dettes envers d'autres créanciers	2'982
I	Comptes de régularisation	306
J	Total du bilan	158'791

Mesurer l'activité de réassurance, le cas suisse

B) Plan comptable valable dès 2008 pour les compagnies de réassurance soumises à la surveillance de la FINMA

COMPTE DE RESULTAT		2008
Total des charges		46'448
Charges actuarielles		25'354
Paiements pour sinistres pour propre compte (vie et dommages)		31'572
500151	Charges de sinistres (ré - vie) - montants payés: bruts	confidentiel
500152	Charges de sinistres (ré - vie) - montants payés: part des réassureurs	confidentiel
500171	Charges de sinistres (ré - dommages) - montants payés: bruts	confidentiel
500172	Charges de sinistres (ré - dommages) - montants payés: parts des réassureurs	confidentiel
Variation de la réserve mathématique des contrats d'assurance en cours pour propre compte (vie)		-4'404
500251	Variation de la réserve mathématique pour les polices d'assurance en cours (ré - vie): brute	confidentiel
500252	Variation de la réserve mathématique pour les polices d'assurance en cours (ré - vie): part des réassureurs	confidentiel
Variation de la déduction de Zillmer pour propre compte (vie)		-
500351	Variation de la déduction de Zillmer (ré - vie): brute	confidentiel
500352	Variation de la déduction de Zillmer (ré - vie): part des réassureurs	confidentiel
Variation de la provision pour sinistres/provisions pour sinistres en cours (vie et dommages)		-1'893
500551	Variation de la provision pour sinistres survenus mais non encore liquidés (ré - vie): brute	confidentiel
500552	Variation de la provision pour sinistres survenus mais non encore liquidés (ré - vie): part des réassureurs	confidentiel
500571	Variation de la provision pour sinistres survenus mais non encore liquidés (ré - dommages): brute	confidentiel
500572	Variation de la provision pour sinistres survenus mais non encore liquidés (ré - dommages): part des réassureurs	confidentiel
Variation des autres dettes actuarielles pour propre compte (vie)		-66
500751	Variation des provisions prescrites par l'autorité de surveillance pour compenser des fluctuations d'éléments du passif (ré - vie): brute	confidentiel
500753	Variation des autres provisions techniques (ré - vie): brute	confidentiel
500754	Variation des autres provisions techniques (ré - vie): part des réassureurs	confidentiel
Variation des autres dettes actuarielles pour propre compte (dommages)		124
500871	Variation des provisions de sécurité et de fluctuation (dommages - ré): brute	confidentiel
500873	Variation des provisions pour les réserves mathématiques de rentes (dommages - ré): brute	confidentiel
500874	Variation des provisions pour les réserves mathématiques de rentes (dommages - ré): part des réassureurs	confidentiel
500875	Variation des autres provisions techniques (dommages - ré): brute	confidentiel
500876	Variation des autres provisions techniques (dommages - ré): part des réassureurs	confidentiel
Charges pour participation aux excédents pour propre compte (vie et dommages)		20
501051	Charges pour la participation des preneurs d'assurance aux excédents (ré - vie): brute	confidentiel
501052	Charges pour la participation des preneurs d'assurance aux excédents (ré - vie): part des réassureurs	confidentiel
501071	Charges pour la participation des preneurs d'assurance aux excédents (ré - dommages): brute	confidentiel
501072	Charges pour la participation des preneurs d'assurance aux excédents (ré - dommages): part des réassureurs	confidentiel
Autres charges découlant des activités d'assurance pour propre compte		788
510101	Intérêts crédités/versés pour des engagements techniques: bruts	confidentiel
510102	Ecart de conversion (charges) sur des provisions techniques en monnaie étrangère: bruts	confidentiel
510103	Autres charges découlant des activités d'assurance: brutes	confidentiel
510104	Autres charges découlant des activités d'assurance: part des réassureurs	confidentiel
Charges découlant des activités de placement		12'104

Mesurer l'activité de réassurance, le cas suisse

Charges concernant les placements - moins-values réalisées		4'759
520101	Moins-values réalisées sur des terrains ou constructions	confidentiel
520102	Moins-values réalisées sur des participations et autres placements auprès de participations et actionnaires	confidentiel
520103	Moins-values réalisées sur des titres à revenu fixe	confidentiel
520104	Moins-values réalisées sur des prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	confidentiel
520105	Moins-values réalisées sur des hypothèques	confidentiel
520106	Moins-values réalisées sur des actions et placements similaires	confidentiel
520107	Moins-values réalisées sur des placements collectifs	confidentiel
520108	Moins-values réalisées sur des placements alternatifs	confidentiel
520109	Moins-values réalisées sur des instruments financiers dérivés	confidentiel
520110	Moins-values réalisées sur des placements en monnaies étrangères (écarts de conversion)	confidentiel
520111	Moins-values réalisées sur d'autres placements	confidentiel
Charges concernant les placements - moins-values latentes		6'972
520201	Moins-values latentes sur des terrains et constructions	confidentiel
520202	Moins-values latentes sur des participations et autres placements auprès de participations et actionnaires	confidentiel
520203	Moins-values latentes sur des titres à revenu fixe	confidentiel
520204	Moins-values latentes sur des prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	confidentiel
520205	Moins-values latentes sur des hypothèques	confidentiel
520206	Moins-values latentes sur des actions et placements similaires	confidentiel
520207	Moins-values latentes sur des placements collectifs	confidentiel
520208	Moins-values latentes sur des placements alternatifs	confidentiel
520209	Moins-values latentes sur des instruments financiers dérivés	confidentiel
520210	Moins-values latentes sur des placements en monnaies étrangères (écarts de conversion)	confidentiel
520211	Moins-values latentes sur d'autres placements	confidentiel
Frais d'administration des placements		373
520301	Charges pour l'administration des terrains et constructions	confidentiel
520302	Charges pour l'administration des autres placements financiers	confidentiel
Charges découlant des activités de placement - assurance sur la vie liée à des parts de fonds de placement et à des fonds cantonnés		46
Charges concernant les placements - assurance sur la vie liée à des parts de fonds de placement et à des fonds cantonnés		46
530101	Moins-values réalisées	confidentiel
530102	Moins-values latentes	confidentiel
530103	Autres charges	confidentiel
Charges découlant des activités de financement		753
Charges d'intérêts découlant des activités de financement		750
540101	Charges d'intérêt pour des levées de fonds à caractère de fonds étrangers	confidentiel
540102	Charges d'intérêt pour des levées de fonds à caractère de fonds propres	confidentiel
Autres charges découlant des activités de financement		3
540201	Autres charges pour des levées de fonds à caractère de fonds étrangers	confidentiel
540202	Autres charges pour des levées de fonds à caractère de fonds propres	confidentiel
Charges résultant de l'exploitation de l'assurance et des impôts		6'083
Charges résultant de l'exploitation de l'assurance pour propre compte		5'779
550101	Frais d'acquisition pour les affaires directes	confidentiel
550102	Commissions et parts de bénéfice pour les affaires acceptées en réassurance	confidentiel
550103	Variation des frais d'acquisition reportés (sauf déductions de Zillmer)	confidentiel
550104	Frais de gestion	confidentiel
550105	Commissions et parts de bénéfice perçues sur les affaires d'assurance cédées en réassurance	confidentiel
Impôts		304
550201	Impôts sur le résultat et les fonds propres	confidentiel
550202	Autres impôts	confidentiel

Mesurer l'activité de réassurance, le cas suisse

Autres charges		1'363
560101	Moins-values réalisées sur placements en monnaies étrangères en dehors des activités de placement (écarts de conversion)	confidentiel
560102	Moins-values latentes sur placements en monnaies étrangères en dehors des activités de placement (écarts de conversion)	confidentiel
560103	Charges exceptionnelles	confidentiel
560104	Autres charges	confidentiel
Résultat de l'exercice de référence		-43
Produits		46'448
Produits actuariels		31'831
Primes émises brutes, pour propre compte (vie)		13'950
700151	Primes émises (ré - vie): brutes	confidentiel
700152	Primes émises (ré - vie): part des réassureurs	confidentiel
Primes émises brutes, pour propre compte (dommages)		17'415
700271	Primes émises (ré - dommages): brutes	confidentiel
700272	Primes émises (ré - dommages): part des réassureurs	confidentiel
Variation de la provision pour primes non acquises brutes (vie et dommages)		466
700351	Variation des reports de primes (ré - vie): brute	confidentiel
700352	Variation des reports de primes (ré - vie): part des réassureurs	confidentiel
700371	Variation des reports de primes (ré - dommages): brute	confidentiel
700372	Variation des reports de primes (ré - dommages): part des réassureurs	confidentiel
Autres produits découlant des activités d'assurance pour propre compte		2'157
710101	Intérêts débités sur des avoirs techniques (sans paiements d'avance pour des polices): bruts	confidentiel
710102	Ecart de conversion (produits) sur provisions techniques en monnaie étrangère: bruts	confidentiel
710103	Autres produits découlant des activités d'assurance: bruts	confidentiel
710104	Autres produits découlant des activités d'assurance: part des réassureurs	confidentiel
Produits découlant des activités de placement		11'991
Produits des placements - revenus directs		5'080
720101	Revenus directs de terrains et constructions	confidentiel
720102	Revenus directs de participations et autres placements auprès de participations et d'actionnaires	confidentiel
720103	Revenus directs de titres à revenu fixe	confidentiel
720104	Revenus directs de prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	confidentiel
720105	Revenus directs d'hypothèques	confidentiel
720106	Revenus directs d'actions et placements similaires	confidentiel
720107	Revenus directs de placements collectifs	confidentiel
720108	Revenus directs de placements alternatifs	confidentiel
720109	Revenus directs d'instruments financiers dérivés	confidentiel
720110	Revenus directs de dépôts à terme et autres placements sur le marché monétaire	confidentiel
720111	Revenus directs de prêts sur police	confidentiel
720112	Revenus directs d'autres placements	confidentiel
720113	Revenus directs de liquidités	confidentiel
720150	Revenu net de fonds à investisseur unique (si les composantes du revenu ne peuvent être comptabilisées de façon détaillée)	confidentiel
Produits des placements - plus-values réalisées		6'647
720201	Plus-values réalisées sur des terrains et constructions	confidentiel
720202	Plus-values réalisées sur des participations et autres placements auprès de participations et actionnaires	confidentiel
720203	Plus-values réalisées sur des titres à revenu fixe	confidentiel
720204	Plus-values réalisées sur des prêts et créances inscrites au livre de la dette	confidentiel
720205	Plus-values réalisées sur des hypothèques	confidentiel
720206	Plus-values réalisées sur des actions et placements similaires	confidentiel
720207	Plus-values réalisées sur des placements collectifs	confidentiel
720208	Plus-values réalisées sur des placements alternatifs	confidentiel
720209	Plus-values réalisées sur des instruments financiers dérivés	confidentiel
720210	Plus-values réalisées sur des placements en monnaies étrangères (écarts de conversion)	confidentiel
720211	Plus-values réalisées sur d'autres placements	confidentiel

Mesurer l'activité de réassurance, le cas suisse

Produits des placements - plus-values latentes		265
720301	Plus-values latentes sur des terrains et constructions	confidentiel
720302	Plus-values latentes sur des participations et autres placements auprès de participations et actionnaires	confidentiel
720303	Plus-values latentes sur des titres à revenu fixe	confidentiel
720304	Plus-values latentes sur des prêts et créances inscrites au livre de la dette	confidentiel
720305	Plus-values latentes sur des hypothèques	confidentiel
720306	Plus-values latentes sur des actions et placements similaires	confidentiel
720307	Plus-values latentes sur des placements collectifs	confidentiel
720308	Plus-values latentes sur des placements alternatifs	confidentiel
720309	Plus-values latentes sur des instruments financiers dérivés	confidentiel
720310	Plus-values latentes sur des placements en monnaies étrangères (écarts de conversion)	confidentiel
720311	Plus-values latentes sur d'autres placements	confidentiel
Produits découlant des activités de placement - assurance sur la vie liée à des parts de fonds de placement et à des fonds cantonnés		-
740101	Revenus directs	confidentiel
740102	Plus-values réalisées	confidentiel
740103	Plus-values latentes	confidentiel
Autres produits		469
760101	Plus-values réalisées sur des placements en monnaies étrangères en dehors des activités de placement (écarts de conversion)	confidentiel
760102	Plus-values latentes sur des placements en monnaies étrangères en dehors des activités de placement (écarts de conversion)	confidentiel
760103	Revenus exceptionnels	confidentiel
760104	Autres revenus	confidentiel
BILAN		2008
ACTIF		143'490
Placements		74'568
Immeubles		1'168
100101	Maisons individuelles et immeubles locatifs	confidentiel
100103	Bâtiments administratifs et à usage de bureaux	confidentiel
100108	Autres immeubles	confidentiel
Immeubles en constructions et réserves de terrain à construire		26
100201	Immeubles en construction	confidentiel
100202	Terrain a construire	confidentiel
Participations		19'253
100301	Participations: part > 50%	confidentiel
100302	Participations: part > 20% à 50%	confidentiel
Titres à revenu fixe		22'072
100401	Obligations d'emprunt	confidentiel
100402	Emprunts à option	confidentiel
100403	Emprunts convertibles à caractère d'obligations	confidentiel
100404	Emprunts synthétiques, placements répliqués	confidentiel
100405	Instruments hybrides	confidentiel
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique		1'191
100501	Prêts	confidentiel
100502	Créances inscrites au livre de la dette publique	confidentiel
Hypothèques		750
100601	Hypothèques sur maisons individuelles et immeubles locatifs	confidentiel
100602	Hypothèques sur appartements en propriété	confidentiel
100603	Hypothèques sur bâtiments administratifs et à usage de bureaux	confidentiel
100609	Hypothèques sur autres immeubles	confidentiel
Actions et placements similaires		641
100701	Actions et titres similaires	confidentiel
100702	Emprunts convertibles à caractère d'actions	confidentiel
100703	Placements répliqués	confidentiel
Actions et obligations propres		852
100801	Actions propres: actions de la société faisant le rapport	confidentiel
100802	Actions propres: actions de sociétés de groupe	confidentiel
100803	Obligations propres: obligations de la société faisant le rapport	confidentiel
100804	Obligations propres: obligation de sociétés de groupe	confidentiel

Mesurer l'activité de réassurance, le cas suisse

Placements collectifs

- 100901 Fonds de placement: biens immobiliers
- 100902 Fonds de placement: actions
- 100903 Fonds de placement: obligations
- 100904 Fonds de placement: marché monétaire
- 100905 Fonds de placement: placements alternatifs
- 100906 Fonds de placement: autres
- 100907 Fonds de placement: mixtes

6'511

confidentiel
confidentiel
confidentiel
confidentiel
confidentiel
confidentiel
confidentiel

Placements alternatifs

- 101101 Single Hedge Funds
- 101102 Fund of Hedge Funds
- 101103 Single Private Equity Funds
- 101104 Private Equity Fund of Funds
- 101105 Matières premières
- 101106 Currency Overlays

3'803

confidentiel
confidentiel
confidentiel
confidentiel
confidentiel
confidentiel

Avoirs provenant d'instruments financiers dérivés

- 101201 Instruments liés au risque d'intérêt
- 101202 Instruments liés au risque monétaire
- 101203 Instruments liés au risque de marché
- 101204 Instruments liés au risque de crédit
- 101205 Autres instruments

3'009

confidentiel
confidentiel
confidentiel
confidentiel
confidentiel

Dépôts à terme et autres placements monétaires

- 101301 Dépôts à terme
- 101302 Autres placements sur le marché monétaire

6'426

confidentiel
confidentiel

Autres placements

- 101501 Produits structurés à la valeur du marché
- 101502 Produits structurés au "coût amorti"
- 101503 Créances titrisées (ABS)
- 101504 Autres placements

4'211

confidentiel
confidentiel
confidentiel
confidentiel

Liquidités

- 101601 Numéraire
- 101602 Avoirs sur comptes de chèques postaux et bancaires (y compris argent au jour le jour)

4'538

confidentiel
confidentiel

Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations

116

- 101701 Assurance sur la vie liée à des parts de fonds de placement: fonds de placement - biens immobiliers
- 101702 Assurance sur la vie liée à des parts de fonds de placement: fonds de placement - actions
- 101703 Assurance sur la vie liée à des parts de fonds: fonds de placement - obligations
- 101704 Assurance sur la vie liée à des parts de fonds de placement: fonds de placement - marché monétaire
- 101705 Assurance sur la vie liée à des parts de fonds de placement: fonds de placement - placements alternatifs
- 101706 Assurance sur la vie liée à des parts de fonds de placement: fonds de placement - mixtes
- 101720 Assurance sur la vie liée à des parts de fonds de placements - autres (par ex. liquidités)
- 101707 Assurance sur la vie liée à des fonds cantonnés ou à d'autres valeurs de référence: terrains et constructions
- 101708 Assurance sur la vie liée à des fonds cantonnés ou à d'autres valeurs de référence: titres à revenu fixe
- 101709 Assurance sur la vie liée à des fonds cantonnés ou à d'autres valeurs de référence: prêts et créances inscrites au livre de la dette publique
- 101710 Assurance sur la vie liée à des fonds cantonnés ou à d'autres valeurs de référence: hypothèques
- 101711 Assurance sur la vie liée à des fonds cantonnés ou à d'autres valeurs de référence: actions et placements similaires
- 101712 Assurance sur la vie liée à des fonds cantonnés ou à d'autres valeurs de référence: actions propres
- 101713 Assurance sur la vie liée à des fonds cantonnés ou à d'autres valeurs de référence: parts de fonds de placement
- 101714 Assurance sur la vie liée à des fonds cantonnés ou à d'autres valeurs de référence: placements alternatifs
- 101715 Assurance sur la vie liée à des fonds cantonnés ou à d'autres valeurs de référence:

confidentiel
confidentiel

Mesurer l'activité de réassurance, le cas suisse

101716	instruments dérivés (nets) Assurance sur la vie liée à des fonds cantonnés ou à d'autres valeurs de référence: dépôts à terme et autres placements sur le marché monétaire	confidentiel
101717	Assurance sur la vie liée à des fonds cantonnés ou à d'autres valeurs de référence: prêts sur police	confidentiel
101718	Assurance sur la vie liée à des fonds cantonnés ou à d'autres valeurs de référence: autres placements	confidentiel
101719	Assurance sur la vie liée à des fonds cantonnés ou à d'autres valeurs de référence: liquidités	confidentiel
Créances découlant des activités d'assurance		41'216
Créances découlant des affaires d'assurance directe		1'026
120101	Créances sur des compagnies d'assurances: réassurance cédée	confidentiel
120102	Créances sur des compagnies d'assurances: autres	confidentiel
120103	Créances sur des compagnies d'assurances	confidentiel
120104	Créances sur des agents et intermédiaires	confidentiel
120105	Autres créances découlant des affaires d'assurance	confidentiel
Créances découlant d'affaires acceptées en réassurance		13'277
120201	Créances sur des compagnies d'assurances: réassurance acceptée	confidentiel
Dépôts		26'913
120301	Dépôts découlant de la réassurance acceptée	confidentiel
120302	Autres dépôts	confidentiel
Créances découlant des activités de placement		47
140101	Créances découlant des activités de placement	confidentiel
Créances sur des participations et des actionnaires, autres créances, immobilisations corporelles et autres actifs		24'822
Créances sur des participations et des actionnaires		23'602
180101	Créances sur des participations: taux de participation > 50%	confidentiel
180102	Créances sur des participations: taux de participation > 20% à 50%	confidentiel
180103	Créances sur des actionnaires	confidentiel
Autres créances		358
180201	Autres créances sur d'autres débiteurs	358
Immobilisations corporelles		748
180301	Mobilier et équipements	confidentiel
180302	Autres immobilisations corporelles	confidentiel
Actifs incorporels		77
180401	Charges résultant de l'aménagement, de l'agrandissement ou de la réorientation de l'entreprise	confidentiel
180402	Fonds de commerce	confidentiel
180403	Logiciel porté à l'actif	confidentiel
180404	Autres actifs incorporels	confidentiel
Autres actifs		36
180501	Autres actifs	36
Compte de régularisation actif		2'837
Compte de régularisation découlant des activités d'assurance		2'362
190101	Prestations d'assurance versées à l'avance	confidentiel
190102	Frais d'acquisition non amortis, inscrits à l'actif	confidentiel
190103	Autres comptes de régularisation découlant des activités d'assurance	confidentiel
Compte de régularisation découlant des activités de placement		394
190201	Intérêts acquis non échus	confidentiel
190202	Loyers acquis non échus	confidentiel
190203	Autres comptes de régularisation découlant des activités de placement	confidentiel
Compte de régularisation découlant d'autres activités		81
190301	Impôts	confidentiel
190302	Autres comptes de régularisation	confidentiel

Mesurer l'activité de réassurance, le cas suisse

PASSIF	143'490
Dettes actuarielles	82'698
Provisions techniques (vie): nettes	20'609
300151 Réserve mathématique pour les contrats d'assurance (ré - vie) en cours: brute	confidentiel
300152 Réserve mathématique pour les contrats d'assurance (ré - vie) en cours: part des réassureurs	confidentiel
300153 Déduction de Zillmer (ré - vie): brute	confidentiel
300154 Déduction de Zillmer (ré - vie): part des réassureurs	confidentiel
300155 Reports de primes (ré - vie): bruts	confidentiel
300156 Reports de primes (ré - vie): part des réassureurs	confidentiel
300157 Provisions pour sinistres survenus mais non encore liquidés (ré - vie): nettes	confidentiel
300158 Provisions pour sinistres survenus mais non encore liquidés (ré - vie): part des réassureurs	confidentiel
300159 Provisions de fluctuation prudentielles inscrites au passif (ré - vie): brutes	confidentiel
300161 Autres provisions techniques (ré - vie): brutes	confidentiel
300162 Autres provisions techniques (ré - vie): part des réassureurs (comptes 300151 à 300161)	confidentiel
Provisions techniques (dommages): nettes	62'088
300271 Reports de primes (ré - dommages): bruts	confidentiel
300272 Reports de primes (ré - dommages): part des réassureurs	confidentiel
300273 Provisions pour sinistres en cours: provisions pour sinistres survenus (ré - dommages) mais non encore liquidés: brutes	confidentiel
300274 Provisions pour sinistres en cours: provisions pour sinistres survenus (ré - dommages) mais non encore liquidés: part des réassureurs	confidentiel
300275 Provisions de sécurité et pour fluctuations (ré - dommages): brutes	confidentiel
300277 Provisions pour réserves mathématiques pour rentes (ré - dommages): brutes	confidentiel
300278 Provisions pour réserves mathématiques pour rentes (ré - dommages): part des réassureurs	confidentiel
300279 Autres provisions techniques (ré - dommages): brutes	confidentiel
300280 Autres provisions techniques (ré - dommages): part des réassureurs	confidentiel
Fonds d'excédents (vie et dommages); net	1
300451 Fonds d'excédents (ré - vie): brut	confidentiel
300452 Fonds d'excédents (ré - vie): part des réassureurs	confidentiel
300471 Fonds d'excédents (ré - dommages): brut	confidentiel
300472 Fonds d'excédents (ré - dommages): part des réassureurs	confidentiel
Dettes découlant des activités d'assurance	10'387
Dettes découlant des affaires d'assurance directe	3'680
320101 Dettes envers des entreprises d'assurances: réassurance cédée	confidentiel
320102 Dettes envers des compagnies d'assurances: autres	confidentiel
320104 Dettes envers des agents et des intermédiaires	confidentiel
320105 Autres dettes découlant des affaires d'assurance	confidentiel
Dettes découlant des affaires d'assurance indirecte	2'892
320201 Dettes envers des entreprises d'assurances: réassurance acceptée	2'892
Dépôts reçus de réassureurs	3'815
320301 Dépôts résultant de la réassurance cédée	confidentiel
320302 Autres dépôts reçus de réassureurs	confidentiel
Dettes découlant des activités de placement	6'593
Dettes découlant d'instruments financiers dérivés	6'528
340101 Instruments liés au risque de taux d'intérêt	confidentiel
340102 Instruments liés au risque de change	confidentiel
340103 Instruments liés au risque de marché	confidentiel
340104 Instruments liés au risque de crédit	confidentiel
340105 Autres instruments	confidentiel
Autres dettes découlant des activités de placement	64
340201 Autres dettes découlant des activités de placement	64

Mesurer l'activité de réassurance, le cas suisse

Dettes découlant des activités de financement	10'977
Emprunts, prêts et autres dettes découlant des activités de financement (à caractère de fonds propres): tiers	4'258
360101 Emprunts, prêts et autres dettes devant obligatoirement être convertis en fonds propres: tiers	confidentiel
360102 Emprunts à durée indéterminée, prêts et autres dettes à caractère de fonds propres: tiers	confidentiel
360103 Emprunts, prêts et autres dettes à caractère de fonds propres, à durée déterminée: tiers	confidentiel
Emprunts, prêts et autres dettes découlant des activités de financement (à caractère de capital étranger): tiers	575
360201 Emprunts, prêts et autres dettes à caractère de fonds propres: tiers	575
Emprunts, prêts et autres dettes découlant des activités de financement (à caractère de capital propre) - participations: quote-part > 50%	1'432
360301 Emprunts, prêts et autres dettes devant obligatoirement être convertis en fonds propres - participations: part > 50%	confidentiel
360302 Emprunts à durée indéterminée, prêts et autres dettes à caractère de fonds propres - participations: part > 50%	confidentiel
360303 Emprunts, prêts et autres dettes à caractère de fonds propres, à durée déterminée - participations: part > 50%	confidentiel
Emprunts, prêts et autres dettes découlant des activités de financement (à caractère de fonds propres) - participations: quote-part > 50%	4'366
360401 Emprunts, prêts et autres dettes à caractère de fonds étrangers - participations: part > 50%	confidentiel
Emprunts, prêts et autres dettes découlant des activités de financement (à caractère de fonds propres) - participations: quote-part > 20% à 50%	-
360501 Emprunts, prêts et autres dettes devant obligatoirement être convertis en fonds propres - participations: part >20% à 50%	confidentiel
360502 Emprunts à durée indéterminée, prêts et autres dettes à caractère de fonds propres - participations: part >20% à 50%	confidentiel
360503 Emprunts, prêts et autres dettes à caractère de fonds propres, à durée déterminée - participations: part >20% à 50%	confidentiel
Emprunts, prêts et autres dettes découlant des activités de financement (à caractère de capital étranger) - participations: quote-part > 20% à 50%	-
360601 Emprunts, prêts et autres dettes à caractère de fonds étrangers - participations: part > 20% à 50%	-
Emprunts, prêts et autres dettes découlant des activités de financement (à caractère de capital propre): de/vis-à-vis d'actionnaires	335
360701 Emprunts, prêts et autres dettes devant obligatoirement être convertis en fonds propres: de/envers des actionnaires	confidentiel
360702 Emprunts à durée indéterminée, prêts et autres dettes à caractère de fonds propres: de/envers des actionnaires	confidentiel
360703 Emprunts, prêts et autres dettes à caractère de fonds propres, à durée déterminée: de/envers des actionnaires	confidentiel
Emprunts, prêts et autres dettes découlant des activités de financement (à caractère de capital étranger): de/vis-à-vis d'actionnaires	11
360801 Emprunts, prêts et autres dettes à caractère de fonds étrangers: de/envers des actionnaires	11
Provisions non techniques, autres dettes envers participations et actionnaires, et autres dettes	6'069
Provisions non techniques	2'801
380101 Provisions pour la prévoyance en faveur du personnel	confidentiel
380102 Provisions financières: provisions de fluctuation des cours des monnaies	confidentiel
380103 Provisions financières: provisions de fluctuation des cours des placements	confidentiel
380104 Autres provisions	confidentiel
Autres dettes vis-à-vis de participations et actionnaires	2'786
380201 Autres dettes envers des participations: taux de participation > 50%	confidentiel
380202 Autres dettes envers des participations: taux de participation > 20% à 50%	confidentiel
380203 Autres dettes envers des actionnaires	confidentiel
Autres dettes	482
380301 Autres dettes à court terme	confidentiel
380302 Autres dettes à long terme	confidentiel

Mesurer l'activité de réassurance, le cas suisse

Compte de régularisation passif	687
Compte de régularisation découlant des activités d'assurance	139
390101 Primes payées d'avance	confidentiel
390102 Autres postes du compte de régularisation découlant des activités d'assurance	confidentiel
Compte de régularisation découlant des activités de placement	231
390201 Intérêts acquis non échus	confidentiel
390202 Loyers acquis non échus	confidentiel
390203 Autres comptes de régularisation découlant des activités de placement	confidentiel
Compte de régularisation découlant d'autres activités	317
390301 Impôts	confidentiel
390302 Autres postes du compte de régularisation	confidentiel
Fonds propres	26'080
Capital-participation, réserves issues du capital et du bénéfice	22'762
400201 Capital-participation	confidentiel
400202 Fonds d'organisation	confidentiel
400203 Primes d'émission	confidentiel
400204 Autres réserves issues du capital	confidentiel
400205 Réserve légale issue du bénéfice	confidentiel
400206 Réserve pour actions propres	confidentiel
400207 Réserves de réévaluation	confidentiel
400208 Réserves statutaires	confidentiel
400209 Réserves libres	confidentiel
Capital-actions/capital social versé	3'001
400101 Capital-actions libéré	3'001
Réserves LSA	-
4003KK Réserves LSA	-
Capital-actions/capital social versé	17
400102 Capital social libéré	confidentiel
400103 Capital minimum selon art. 8 LSA (pour les coopératives sans capital social)	confidentiel
Bénéfice/perte résultant du bilan	300
400301 Report de bénéfice de l'année précédente	confidentiel
400302 Report de perte de l'année précédente	confidentiel
400303 Résultat annuel de la période de référence (le montant est calculé)	confidentiel

Annexe 2 : Exemple numérique du calcul des ajustements pour gains de détention et pour transfert en capital

1) Calcul de l'ajustement pour gains de détention

		Compagnie A	Compagnie B	Compagnie C
a	Résultat de l'exercice comptable	-800	-195	1
b	Gains de détention réalisés et non réalisés	120	90	10
c	Pertes de détention réalisées et non réalisées	-190	-60	-5
d	Solde des flux de réassurance	-670	-95	0
	Rhb (a-b-c-d)	-60	-130	-4
	Ajustement pour gains de détention	60	90	4

Lorsque les gains de détention (b) sont supérieurs à Rhb, l'ajustement pour gains de détention correspond à la valeur absolue de Rhb, sinon au montant total des gains de détention.

2) Calcul de l'ajustement pour transferts en capital

		Compagnie A	Compagnie B	Compagnie C
a	Résultat de l'exercice comptable	-800	-195	1
b	Gains de détention réalisés et non réalisés	120	90	10
c	Pertes de détention réalisées et non réalisées	-190	-60	-5
d	Solde des flux de réassurance	-670	-95	0
e	Résultat hors pertes de détention et flux de réassurance passive (a-c-d)	60	-40	6
	Ajustement pour transferts en capital (a-c)*-1	-	135	-

L'ajustement pour transferts en capital a lieu uniquement si le Résultat hors pertes de détention et flux de réassurance passive (e) est négatif.